

## Compte-rendu du Conseil d'école maternelle du 23 Mars 2021

\* Effectifs stables : 151 élèves soit 50 PS, 50 MS, 51 GS  
2 départs et 1 arrivée.

\*1 exercice PPMS (risque majeur) ne pourra pas s'effectuer en raison des conditions sanitaires, il sera remplacé par un diaporama.  
Il reste un exercice incendie à effectuer.

\*Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est intervenu chez les GS et prend en charge 1 élève cette année.

\*Visite médicale :

Cette année l'infirmière essaiera de voir les MS si son agenda le permet.  
Les parents de GS ont rempli un dossier médical.

\*Sécurité à la sortie des classes :

M Driolet tient à rappeler que les parents sont responsables de leurs enfants dès qu'ils les récupèrent à 16h30.

Ils ne sont donc plus sous la responsabilité des enseignants au moment où ils franchissent le portail en courant.

Il rappelle aussi que le terrain devant le portail n'est pas un parking et que traverser cette route présente un danger pour les enfants.

\*Projets scolaires :

Tous ont pu être menés à terme, de manière différente et dans le respect des conditions sanitaires.

La natation reprend le 26 avril pour l'élémentaire et les GS.

Exposition sur le surf le 30 avril, le matin pour les MS et l'après-midi pour les GS.

Tous les lundis sensibilisation à la sécurité avec la police municipale.

M Driolet remercie tous les acteurs qui ont rendu cela possible, notamment les parents des élèves, l'APE, la mairie.

\*Rentrée prochaine :

Les effectifs sont quasiment identiques (151 élèves) mais il est question d'ouvrir une septième classe afin de pallier aux nouvelles arrivées dans les nouveaux logements d'Ondres pour que les classes ne soient pas surchargées.

Pour la rentrée en CP les parents n'ont aucune démarche à faire auprès de la mairie.

Une passerelle est généralement faite en 3 étapes :

- Repas avec les CP

- Rencontre sportive afin de faire connaissance avec les CP et les professeurs
- Visite de l'école élémentaire effectuée par les CP

Si tout cela ne peut être effectué, ils essaieront de maintenir la visite de l'école.

\*Fête de l'école :

Si les conditions sanitaires le permettent, la fête de l'école sera le 19 juin. Mais l'organisation sera différente afin de respecter les conditions sanitaires.

Si elle n'a pas lieu, les enfants feront le spectacle devant les autres élèves, ils seront filmés. M Driolet réfléchit à un moyen de le diffuser aux parents.

Les Parents d'élèves élus